

Intégration de la Roumanie à l'UE : « Rien n'est encore joué pour la Roumanie »¹ **Miruna LEAHU**

Le 16 mai prochain, la Commission européenne rendra son avis sur l'intégration de la Bulgarie et de la Roumanie à l'UE, prévue pour le 1^{er} janvier 2007. C'est le Conseil européen, qui se réunira en juin, qui la rendra possible ou non. Le risque existe, pour la Roumanie en particulier, de voir son adhésion repoussée d'un an. L'Institut Thomas More livre les clefs pour comprendre. Miruna LEAHU, 23 ans, diplômée de la Faculté d'Etudes européennes de relations internationales de l'Université de Babes-Bolyai, Cluj-Napoca (Roumanie), suit un Master 2 de Philosophie du Droit et d'Etudes européennes comparées à l'Université de Marne-la-Vallée (France).

Egalement disponible en Anglais.

« Je crois personnellement que la construction européenne est l'un des projets politiques et culturels produits par la culture démocratique et il est fondamental qu'il réussisse. Malheureusement, un scepticisme se diffuse à travers beaucoup de pays européens, parfois doublés d'une vraie hostilité à l'idée même d'Europe. Il est bon qu'il y ait des pays comme la Roumanie, qui apportent de l'espoir en Europe et font preuve d'un véritable optimisme à l'idée d'intégrer la grande communauté des pays européens. »

Mario Varga Llosa, 21 septembre 2005

I. Bref historique des relations entre la Roumanie et l'Union européenne²

Le 1^{er} février 1993, l'Accord établissant une association entre la Roumanie, d'une part, et les Communautés européennes et les Etats membres, d'autre part, fut signé. Cet accord, qui établissait une zone de libre échange entre la Roumanie et les Etats membres, fixait aussi pour la Roumanie de l'objectif de devenir membre de l'Union européenne et prévoyait une assistance financière et technique de la part de l'Union Européenne (UE).

En 1993, à La Haye, les Etats membres décidaient que les Etats associés de l'Europe centrale et de l'Est deviendraient membres de l'UE au moment où ils remplissent les critères économiques et politiques nécessaires. Suite à cette décision, la Roumanie fit, le 22 juin 1995, sa demande d'adhésion, quelques mois seulement après l'entrée en vigueur de l'Accord européen (le 1^{er} février 1995).

En juillet 1997, la Commission adoptait l'Agenda 2000 qui comprenait son avis sur la demande d'adhésion de la Roumanie. En mars 1998, l'UE relança officiellement le processus d'élargissement et au mois de novembre de la même année, la Commission publiait son premier rapport concernant les progrès faits par la Roumanie dans l'accomplissement des critères en vue de l'adhésion.

Par la décision du Conseil européen d'Helsinki, en décembre 1999, d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Roumanie, décision suivie du lancement officiel, en février 2000, du processus d'adhésion proprement dit, on passa à une nouvelle étape de consolidation des relations entre la Roumanie et l'Union européenne.

En 2000 (sous présidences française et portugaise), 9 chapitres furent ouverts et 6 furent provisoirement clôturés : les chapitres 16 (petites et moyennes entreprises), 17 (science et recherche), 18 (éducation et formation professionnelle), 26 (relations extérieures), 27 (politique extérieure et de sécurité commune) et 12 (statistiques).

En 2001 (sous présidences suédoise et belge), 8 chapitres furent ouverts et 3 provisoirement clôturés : les chapitres 8 (pêche), 23 (protection des consommateurs et santé), et 5 (droit des sociétés commerciales).

En 2002 (sous présidences espagnole et danoise), les 13 derniers chapitres furent ouverts et 7 encore provisoirement clôturés : les chapitres 11 (union économique et monétaire), 13 (politique sociale et emploi), 15

¹ Oli Rehn, Commissaire Européen pour l'Élargissement, source: <http://www.rompres.ro/> [consulté le 20 Avril 2006].

² Voir <http://www.mie.ro/index.php?p=63> [consulté le 26 Avril 2006].

(politique industrielle), 19 (télécommunications et technologies de l'information), 20 (culture et audio-visuel), 25 (union douanière), et 30 (institutions).

En 2003 (sous présidences grecque et italienne), 6 chapitres furent provisoirement clôturés : les chapitres 1 (libre circulation des marchandises), 2 (libre circulation des personnes), 4 (libre circulation du capital), 9 (politique des transports), 10 (fiscalité), et 28 (contrôle financier).

En 2004 (sous présidences irlandaise et hollandaise), les 9 derniers chapitres furent clôturés : les chapitres 3 (services), 6 (concurrence), 7 (agriculture), 14 (énergie), 21 (politique régionale coordination des éléments structureaux), 22 (environnement), 24 (justice et affaires intérieures), 29 (dispositions financières et budgétaires) et 31 (autres).

La Roumanie conclut les négociations le 14 décembre 2004, lorsque la Conférence d'adhésion fut arrivée à l'accord général sur la clôture des 31 chapitres de négociation. Le Conseil européen du 17 décembre 2004 annonça avec satisfaction la clôture des négociations et sollicita la finalisation du Traité d'adhésion avec la Roumanie (en même que celle avec la Bulgarie), qui incluait les résultats des négociations. En même temps on recommanda à la Roumanie de poursuivre ses réformes et de mettre en oeuvre ses engagements concernant l'acquis communautaire, assumés pendant les négociations, particulièrement en ce qui concernait la justice et les affaires intérieures, la politique de la concurrence et celle de l'environnement. L'UE continuerait à poursuivre les préparatifs en vue de l'adhésion et considérerait que la Roumanie serait capable d'assumer ses obligations de membre à compter du 1^{er} janvier 2007.

Le 13 avril 2005 la Roumanie reçut l'avis conforme du Parlement européen en vue de signer le Traité d'adhésion le 25 avril 2005. À partir de cette date la Roumanie eut le statut d'observateur des activités des institutions européennes et se trouvait impliquée dans le processus d'élaboration de la législation communautaire, sans pour autant disposer du droit de vote. Parmi les Etats membres à avoir ratifié le Traité à ce jour, on trouve la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, Chypre, la Grèce, l'Estonie, la République tchèque, l'Espagne et l'Italie.

Le 25 octobre 2005 la Commission européenne publie son premier rapport de suivi pour la Roumanie, rapport qui confirme les progrès obtenus dans la préparation interne et les mesures à prendre pour assurer l'adhésion le 1^{er} janvier 2007.

II. Les clauses de sauvegarde

Les clauses de sauvegarde spécifiques appliquées à la Roumanie ressemblent à celles qui furent établie pour l'adhésion des dix nouveaux Etats membres en 2004³. Il s'agit des clauses de sauvegarde garantissant le bon fonctionnement du marché intérieur, des domaines liés à la justice et aux affaires intérieures, ainsi qu'une clause de sauvegarde économique générale. Ces clauses sont applicables jusqu'à trois ans après l'adhésion de la Roumanie (*idem* pour la Bulgarie). Elles pourront être activées à la demande d'un Etat membre ou à l'initiative de la Commission, en cas de manquement sérieux dans un des domaines visés.

Une clause de sauvegarde supplémentaire permettra à la Commission de recommander au Conseil – à tout moment avant l'entrée en vigueur du Traité d'adhésion (et après la signature de celui-ci) – le report de la date d'adhésion d'un an, soit jusqu'au 1er janvier 2008, dans le cas où elle aurait des doutes sérieux sur la capacité de la Roumanie (et de la Bulgarie) à remplir les conditions d'adhésion dans n'importe quel domaine. Cette décision est normalement soumise à l'unanimité.

Mais la Roumanie est particulièrement surveillée, et se voit appliquée une clause de sauvegarde supplémentaire (suggérée par la Finlande), très sévère et jamais appliquée auparavant. Elle prévoit que l'adhésion pourrait être retardée d'un an à la majorité qualifiée des Etats membres, si la Roumanie n'est pas prête dans les domaines de la Justice, des Affaires intérieures et de la Concurrence (11 mesures précises ayant été identifiées). On peut parler d'un véritable souci de vigilance légitime de la part des Vingt Cinq, sur des points importants qui touchent à la sécurité des Européens ou la question du contrôle des frontières.

Les 11 mesures sont:

- Concurrence
 1. Maîtrise réelle des aides d'Etat par le Conseil de la Concurrence.
 2. Mécanismes de *monitoring* des aides d'Etat et des règles anti-trust.
 3. Application stricte des stratégies d'aides d'Etat au secteur de la sidérurgie.
 4. Mise en place de moyens financiers et humains nécessaires au Conseil de la concurrence.

³ Voir <http://www.infoeuropa.ro/ieweb/jsp/page.jsp?cid=5839&lid=2> [consulté le 20 Avril 2006].

- Justice et affaires intérieures
 - 1 & 2. Plan pluriannuel d'investissements en vue de la mise en œuvre des accords de Shengen et d'un plan de sécurisation des frontières (Ukraine, Moldavie, Mer Noire).
 3. Plan d'actions actualisé et mise en place d'une stratégie de réforme de la justice.
 4. Corruption : renforcement de la législation, mise en place effective de la Direction National Anti-corruption (DNA).
 5. Corruption : audit des résultats des plans de lutte contre la corruption déjà engagés et nouveaux moyens accordés.
 6. Renforcement du cadre légal d'actions de la Police et de la Gendarmerie.
 7. Stratégie pluriannuelle de lutte contre le crime organisé.

III. L'UE et l'adhésion de la Roumanie

« La Roumanie a réalisé des progrès significatifs pendant cette dernière année, surtout quant à la réforme du système judiciaire et à la création de d'infrastructures pour la lutte contre la corruption et la criminalité organisée », a dit Oli Rehn lors d'une conférence de presse, le 3 avril 2006. Le Commissaire européen a précisé que le rapport que la Commission européenne présentera le 16 mai 2006 « reconnaîtra pleinement » les domaines ou des progrès considérables ont été enregistrés et mentionnera aussi les domaines ou des efforts devront être fournis encore.

Sur la base de l'évaluation de la Commission européenne, le Conseil européen prendra en juin 2006 une décision « attentivement calibrée » sur la date d'adhésion pour s'assurer que le processus de réformes se poursuivra après l'intégration. « La Roumanie a besoin de stabilité politique et de discipline parlementaire », a ajouté Olli Rehn. Pour ce qui est de « la discipline parlementaire », Rehn a précisé qu'elle était nécessaire, surtout lorsqu'il s'agissait de l'adoption de mesures législatives ou d'amendements constitutionnels d'importance critique pour le processus d'adhésion de la Roumanie à l'UE et a invoqué à cet égard le cas de la Direction nationale Anticorruption (DNA). Rehn a insisté sur la nécessité d'offrir « des preuves concrètes » de la lutte contre la corruption à haut niveau. « La Commission européenne, a-t-il dit, ne souhaite pas commenter les cas particuliers, mais il est très important que les missions *peer-review* puissent rapporter des résultats concrets, tangibles » dans la lutte contre la corruption et la criminalité organisée⁴.

Grand défenseur de l'élargissement, le Parlement européen est gagné par le doute. Les eurodéputés ont adopté le 3 février 2006, en séance plénière, un rapport de la commission des Affaires étrangères critiquant l'expansion sans bornes de l'Union européenne⁵. Signe d'un changement de ton à Berlin, le document, dont le rapporteur est le député PPE allemand Elmar Brok, appelle la Commission et les Etats membres à « répondre aux inquiétudes légitimes des citoyens en ce qui concerne l'élargissement et l'intégration européenne ».

Le rapport fait son miel d'un concept en vogue en ce moment et dont la France et l'Autriche se disputent la paternité : « la capacité d'absorption ». Cette notion subjective et mal définie est désormais présentée comme une condition primordiale à tout nouvel élargissement. « Il est essentiel pour saisir la notion de capacité d'absorption de définir la nature de l'Union européenne, y compris ses frontières géographiques », estime le Parlement, qui exige un rapport de la Commission sur le sujet avant la fin de l'année 2006. Pour Elmar Brok, la « capacité d'absorption » de l'UE est aujourd'hui bloquée en raison de « l'enlisement » du processus de ratification du traité constitutionnel. Autrement dit : pas de nouvel élargissement sans Constitution. En outre, le Conseil est prié de « s'assurer que ses ressources budgétaires sont suffisantes avant de prendre une décision finale sur l'adhésion de tout nouvel Etat membre ».

Ce double frein, politique et budgétaire, vise les Balkans et la Turquie. Sans évoquer, comme Angela Merkel, la formule du « partenariat privilégié », le rapport du Parlement européen propose, en faisant allusion à l'Ukraine, de « soumettre à tous les pays européens actuellement sans perspective d'adhésion, des propositions de relations multilatérales étroites avec lui ». Très sceptique sur les Balkans, le rapport insiste sur le contrôle des frontières extérieures de l'UE, la lutte contre le crime organisé et la protection des minorités. Alors que les ministres européens des Affaires étrangères ont réaffirmé récemment à Salzbourg, que les pays des Balkans, étaient tous destinés à rejoindre un jour l'Union, le Parlement conseille de ne pas faire de promesses qui ne sauraient être tenues⁶.

⁴ Voir europa.eu.int%00/comm/enlargement/docs/newsletter/print-latest_weekly.htm [consulté le 29 avril 2006].

⁵ Voir <http://www.europarl.europa.eu/omk/sipade3?PUBREF=-//EP//NONSGML+REPORT+A6-2006-0025+0+ DOC+PDF+V0//FR&L=FR&LEVEL=0&NAV=S&LSTDOC=Y> [consulté le 29 avril 2006].

⁶ Voir <http://www.kross.ro/node?from=240> [consulté le 29 avril 2006].

La région de la mer Noire sera confrontée à une sérieuse déstabilisation politique, en cas de report de la date d'entrée dans l'UE de la Bulgarie et de la Roumanie. C'est ce qu'a fait savoir dans une interview au *Financial Times* le leader du groupe socialiste au Parlement européen, Martin Schulz, qui a ajouté que le report ouvrirait la voie au nationalisme et au populisme dans les deux pays et que l'Europe ne peut pas se permettre cette instabilité.

« Moins d'un an, la Roumanie est mieux préparée pour l'intégration européenne que ne l'étaient, à la même échéance, certains des pays qui sont devenus membres de l'UE en 2004 », a déclaré Guido Podesta, co-président de la Commission parlementaire mixte Roumanie-UE, après son entrevue avec le ministre roumain de l'Intégration, Anca Boagiu. « Il ne faut pas oublier les efforts déployés par la Roumanie pour arriver à ce stade. Mais il faut dire que ces efforts ne sont pas finis et ne finiront pas après le moment de l'adhésion », a ajouté Guido Podesta en mettant l'accent sur l'efficacité de l'utilisation des fonds communautaires et la stabilité politique intérieure. « Nous avons besoin de stabilité et d'efficacité dans la prise de décision. Il faut surmonter les conflits internes et mettre en valeur l'expérience de ceux qui ont connu et qui connaissent la problématique européenne tant au niveau de la responsabilité ministérielle qu'au niveau de l'application des normes européennes et du déroulement des programmes de financement européen », a déclaré l'officiel européen⁷.

Pour sa part, le ministre Anca Boagiu a souligné que les efforts de la Roumanie ne prendront pas fin après le rapport de suivi du mois de mai, ni après le moment de l'adhésion. « Même si la Roumanie adhère à la date fixée, le 1^{er} janvier 2007, nous ne devons pas nous imaginer que notre effort prendra fin à cette date-là ou bien que la période ultérieure à la présentation du rapport de la Commission européenne de mai sera très facile. La prochaine période sera très difficile et chargée parce que la Roumanie ne s'est pas proposé d'entrer dans l'UE pour l'amour d'un statut d'État membre, mais parce que la Roumanie a son plan d'avenir, à elle, pour ses citoyens, qui peut être accompli si le pays est bien préparé à faire face aux défis après son adhésion à l'Union », a déclaré le ministre de l'Intégration européenne⁸.

Markus Ferber, député PPE allemand, a affirmé, lors d'une interview accordée au journal roumain *Adevarul* que, pour la Roumanie « le problème le plus important demeure la corruption »⁹. « En Allemagne, on craint que les fonds considérables que l'UE met à la disposition de la Roumanie puissent disparaître dans des trous noirs. Il y a ensuite les problèmes concrets de l'agriculture, domaine dans lequel la Roumanie a beaucoup à faire, surtout s'agissant du système de contrôle de la sécurité alimentaire » a-t-il ajouté. « Si l'adhésion n'a pas lieu en 2007, le délai 2008 doit être respecté. Pour cette raison, nous avons plaidé pour le report de la décision concernant la date de l'adhésion, afin de pouvoir prendre les décisions peu avant l'adhésion, et maintenir la pression nécessaire sur le processus de réformes » a-t-il expliqué. « Nous n'avons jamais mis en doute le fait qu'un pays de la dimension de la Roumanie ne puisse faire partie de l'UE. Notre intérêt a toujours été que la Roumanie remplisse les conditions d'adhésion. Nous nous serions beaucoup réjoui si le rythme soutenu constaté à présent avait aussi pu être observé par le passé » a-t-il déclaré.

Le Premier ministre de la Bulgarie, Sergey Stanishev, considère que l'attitude de l'UE sur la question d'un nouvel élargissement est trop nettement pessimiste. Selon lui, la Commission est beaucoup plus sévère avec la Bulgarie et la Roumanie qu'elle ne l'a été avec les pays candidats du précédent élargissement¹⁰. L'UE a ses propres raisons pour désirer l'intégration de Roumanie et Bulgarie en 2007. Offrant de nouveaux marchés et un accès à la Mer Noire, le retard d'adhésion peut créer une menace pour les fonds européens. Plus l'intégration de ces deux pays sera retardée, plus de fonds seront dépensés, et probablement pas d'une manière appropriée. Surtout la transposition de valeurs démocratiques, les normes économiques, politiques et sociales seraient plus efficaces à l'intérieur de l'Union européenne

IV. L'opinion officielle de la Roumanie sur sa future adhésion

« Les énergies de la Roumanie doivent être concentrées sur les objectifs de l'intégration à l'UE, le message transmis par le Commissaire européen à l'élargissement, Olli Rehn, étant qu'il est essentiel de maintenir le rythme actuel des réformes », a déclaré le 4 avril dernier le ministre des Affaires étrangères roumain, Mihai-Razvan Ungureanu. Selon lui, la présentation faite par le Commissaire devant la Commission des Affaires étrangères du

⁷ Voir <http://www.rompres.ro/> [consulté le 20 avril 2006].

⁸ Voir europa.eu.int%00/comm/enlargement/docs/newsletter/print-latest_weekly.htm [consulté le 29 avril 2006].

⁹ Voir <http://www.adevarulonline.ro/>. Interview du 22 avril 2006.

¹⁰ "I believe now the European Commission and European Parliament must show that Bulgaria and Romania will enter the EU not only because of their geostrategic importance but also because of their ability to apply European standards", Stanishev said. He disagreed with statements that Romania, which has been praised for progress in the judiciary and the fight against corruption, is overtaking Bulgaria in the final stretch to EU accession. Voir http://www.novinite.com/view_news.php?id=62203 [consulté le 20 avril 2006].

Parlement européen confirme que le Gouvernement dans sa totalité a fait son travail. « La conclusion essentielle, c'est que nous sommes toujours au moment critique. L'adhésion de la Roumanie n'est pas acquise, et je voudrais faire comprendre cela de façon très claire. Nous ne pouvons nous permettre ni syncopes, ni pauses, ni de longues respirations pour la gymnastique politique, je crois que nos énergies doivent plutôt être concentrées sur les objectifs de l'intégration. L'exécutif a besoin de soutien et d'un climat qui soit réellement perçu comme constructif est nécessaire », a affirmé le chef de la diplomatie roumaine.

Dans son optique, au niveau des groupes politiques du PE, il y a un climat de soutien, favorable à l'intégration de la Roumanie au 1^{er} janvier 2007. « Le climat politique change visiblement en faveur de la l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie au sein de l'UE, un fait dont notre pays a des raisons d'attendre la confirmation au Conseil européen du mois de juin », a dit le ministre des Affaires étrangères. Tous les domaines significatifs liés à l'intégration, « qu'il s'agisse soit de l'agriculture, soit des finances ont un calendrier précis de solution », a-t-il ajouté. « J'ai toutes les raisons de croire que tant en ce qui concerne les questions financières que les questions agricoles, les questions difficiles – qui, dans le cas notamment de l'agriculture, n'ont pas trouvé une solution depuis tant d'années – seront résolus d'ici la fin de l'année », a-t-il conclu¹¹.

De son côté, le Premier ministre Calin Popescu Tariceanu, s'est dit convaincu que la rapport de suivi que la Commission européenne doit rendre public au mois de mai, signalera les progrès importants enregistrés ces derniers temps par la Roumanie. Selon lui, « le document s'attardera de manière objective sur la situation présente qui a complètement changé par rapport à la fin de l'année 2004 et qui place la Roumanie dans une bien meilleure position. Il s'agit de la position d'un pays dont l'entrée dans l'Union repose sur sa capacité à remplir les engagements et non pas sur un appui politique offert par certains Etats membres de l'Union ».

Dans les mois à venir, l'UE attend donc des preuves tangibles et des résultats évidents, qui confirment le caractère irréversible des réformes en Roumanie. Comme l'a dit le Commissaire Olli Rehn: « Il faut des résultats concrets, des preuves que ces réformes sont irréversibles. Or, la Roumanie n'en est pas encore là. Elle n'a pas atteint son objectif, elle a encore des étapes à franchir. Pour que le succès soit garanti, il convient d'assurer la stabilité politique et une certaine discipline parlementaire afin que les efforts continuent jusqu'à l'adhésion et après ». « La réponse de Bucarest est simple et sans équivoque: la Roumanie continuera à se rapprocher de l'UE, donnant un coup d'accélérateur aux changements. Elle respectera toutes les recommandations de la Commission Européenne », a répondu le Premier ministre Calin Popescu Tariceanu, ajoutant « Nous ne pouvons nous permettre aucun ralentissement, cela est évident. Nos efforts doivent continuer. Nous savons dans quels domaines on nous a montré des cartons rouges. Nous faisons des efforts pour éliminer la plupart de nos retards avant la fin de l'année. »

Durant sa récente visite à Bruxelles, Anca Boagiu, la ministre de l'intégration, a pu remarquer le changement d'attitude des responsables européens : « J'ai eu un sentiment particulier cette fois-ci. J'ai senti qu'on nous traitait comme des égaux. L'atmosphère a été beaucoup plus chaleureuse et je suis sûre que c'est grâce au fait que la Roumanie a fait d'importants progrès depuis le dernier rapport de suivi. Elle a prouvé son désir de devenir un membre fort de l'UE. L'adhésion ne signifie pas uniquement faire partie de la famille européenne. Premièrement, il faut avoir la capacité d'utiliser les fonds. Et, si nous n'avons pas d'institutions solides capables de gérer l'argent destiné à l'agriculture, si nous n'avons pas un meilleur système pour collecter les taxes, si notre législation n'est pas adaptée à la législation européenne au 1^{er} janvier 2007, nous courons le risque de perdre cet argent. Il ne faut pas oublier que la Roumanie bénéficiera d'environ 30 milliards d'euros dans l'exercice financier 2007-2013, auxquels s'ajoute une somme égale allouée par la Roumanie elle-même. Par conséquent, on aura une Roumanie complètement différente en 2016-2017. C'est notre objectif pour les dix prochaines années. Plus encore, nous voulons jouer un rôle important dans la région. Comme vous le savez, avec le soutien de la Roumanie, les pays du sud des Balkans ont démarré les négociations d'adhésion à l'Accord Centre-Européen de Commerce Libre (CEFTA). En tant que deuxième frontière extérieure de l'UE, nous avons à assumer des responsabilités pour la sécurité européenne et dans la zone de la Mer Noire, ainsi que pour le développement des Etats riverains de la Mer Noire. Tout cela serait impossible si personne n'entendait la voix de la Roumanie et la considérait comme un pays qui n'était pas encore prêt. A mon avis, personne ne pourra plus dire cela après le 1^{er} janvier 2007». « La Roumanie veut être un partenaire actif, lequel contribue au règlement des problèmes auxquels se confronte l'Union européenne. Envers les Roumains, mais aussi envers les pays membres, nous avons la responsabilité de garantir la sécurité de l'Union. Cet espace doit être l'un de la sécurité, de la paix, pour que le développement économique suive sa voie naturelle », a encore dit Anca Boagiu.¹²

¹¹ Voir <http://www.rompres.ro/> [consulté le 10 avril 2006].

¹² Voir <http://www.rompres.ro/> [consulté le 20 avril 2006].

V. La Roumanie est-elle prête ?

La perfection n'existe pas : la Roumanie n'est donc pas parfaite ! Mais l'attitude des responsables européens a changé tandis que les performances actuelles des autorités de Bucarest sont observées, connues et appréciées. Ceci ne saurait être qu'une source d'optimisme. C'est en tout cas l'opinion du chef de l'Etat roumain, Traian Basescu, appuyée par les déclarations les plus récentes des responsables européens. La mobilisation des autorités roumaines n'est pas restée inaperçue, surtout après les avertissements du précédent rapport de suivi, publié en automne 2005. L'UE a félicité la Roumanie, où la justice vient de lancer un certain nombre d'investigations contre d'anciens responsables politiques, dont l'ex-Premier ministre social-démocrate, Adrian Nastase.

Il y a néanmoins encore plusieurs domaines qui posent problème. Mais pour les résoudre, il faut encore de la stabilité et de l'efficacité gouvernementale. La lutte contre la corruption, la réforme de la justice et la mise au point d'une meilleure stratégie ciblée sur l'absorption des fonds communautaires comptent encore parmi les priorités des autorités roumaines.

En exigeant la stabilité politique à Bucarest, le commissaire européen Oli Rehn faisait allusion aux disputes entre démocrates et libéraux, dont les formations politiques constituent l'Alliance DA, principale composante de la coalition au pouvoir. Ces dissensions peuvent mener à la tenue d'élections anticipées. Le PNL (libéral) reproche au PD (démocrate) de ne pas respecter les engagements pris et accuse le président de la République, Traian Basescu, ancien chef des démocrates, de ne pas réformer les services secrets. Ce conflit, alimenté entre autres par la compétition entre le chef de l'Etat et le Premier ministre, risque de miner le processus d'intégration, sur lequel les Roumains ont fondé tant d'espoirs, estime l'analyste politique Rodica Culcer: « Nous n'avons fait, jusqu'à présent, que passer d'une crise à l'autre. Pourtant, les prochains mois sont cruciaux pour l'adhésion de la Roumanie à l'UE. Le gouvernement a besoin de calme pour faire son travail. Dans le tintamarre des disputes politiques, sur des questions parfois secondaires, aucune performance n'est vraiment possible »¹³.

Pourtant, sous la pression des impératifs de l'intégration à l'UE, que l'ensemble de la classe politique considère comme le principal objectif de la Roumanie, l'alliance des démocrates et des libéraux résiste encore. Si l'avertissement du Commissaire européen trouve un écho dans les milieux politiques et si les chefs politiques maintiennent leurs positions européennes, l'actuel échiquier restera sans doute inchangé – au moins jusqu'au 1^{er} janvier prochain.

Dans une interview au quotidien américain *Washington Post*, le rapporteur pour la Roumanie du Parlement européen, Pierre Moscovici, affirme que les responsables européens se disent encouragés par les progrès de la Roumanie et souhaitent s'assurer du caractère irréversible de son processus de modernisation¹⁴. « Au moment de son adhésion, la Roumanie ne sera pas parfaite, estime Moscovici. Alors, notre décision politique devra reposer sur la question: "Les Roumains, sont-ils suffisamment bons"? L'expérimentation "Roumanie" montre comment l'élargissement de l'UE fait changer non seulement l'Union proprement dite mais aussi les Etats qui y adhèrent ». Et d'ajouter, « tous comme les dix autres pays ayant intégré l'Union en 2004, la Roumanie souhaite se débarrasser de l'héritage communiste et tente de se doter d'institutions qui soient à la hauteur des attentes européennes. Pour les Roumains, l'intégration européenne représente un moment clé, équivalant à leur retour en Europe ».

Bien que pauvres, les Roumains sont prêts à payer le prix de l'intégration, devenue une obsession nationale et qui contrastent avec l'euro-scepticisme caractérisant la plupart des opinions publiques des Etats membres. « Tout le monde est d'accord, depuis les hommes politiques jusqu'aux gens de la rue : la lutte contre la corruption est essentielle. Les pots de vins et les pourboires sont présents dans la vie des Roumains depuis trop longtemps, qu'il s'agisse des sommes d'argent versées pour obtenir un contrat gouvernemental ou de voyages offerts », écrit encore dans le *Washington Post*. Plusieurs dossiers de corruption n'auraient peut-être pas vu le jour si les autorités n'avaient pas adopté, sur la demande de l'UE, la législation sur les déclarations de patrimoine. En même temps, la ministre roumaine de la Justice, Monica Macovei, estime que le système juridique a été suffisamment réformé pour pouvoir s'attaquer aux dossiers politiques plus sensibles. Pour sa part, le président de la République, Traian Basescu estime que la période où la Roumanie devait être guidée dans ses choix par les observations cinglantes de Bruxelles est révolue. Selon lui, Bucarest est plus conscient que Bruxelles, de son besoin de modernisation.

¹³ Voir <http://www.rri.ro/index.php?lmb=5&art=13320> [consulté le 20 avril 2006].

¹⁴ Voir <http://www.rri.ro/index.php?lmb=5&art=13924> [consulté le 20 avril 2006].

VI. Conclusion : « Il n’y a pas de plan B »

Du point de vue de la Roumanie, « il n’y a pas de plan B concernant l’adhésion », selon le mot de la ministre à l’Intégration européenne, Anca Daniela Boagiu, réaffirmant l’engagement du pays à poursuivre les efforts de préparation, afin de pouvoir faire face aux responsabilités qui lui incomberont après l’adhésion.

La Commission européenne n’a pas encore pris de décision officielle à l’égard de la date de l’adhésion. Mais, risquons nous au jeu des pronostics : le scénario le plus plausible reste l’adhésion au 1^{er} janvier 2007, mais avec l’introduction de clauses de sauvegarde. Ce scénario semble être agréé par les autorités de Bucarest, selon lesquelles un suivi après l’adhésion serait aussi bénéfique. Mais pourquoi bénéfique ?

L’analyste Bogdan Chireac affirme que : « Notre évolution est positive lorsque nous sommes suivis par des Occidentaux. Les jumelages, impliquant des experts européens qui travaillent dans les ministères roumains, prouvent cette théorie. Il est normal pour l’Europe de suivre et de critiquer la Roumanie car l’Union financera différents projets. Ils doivent regarder de près la manière dont cet argent est dépensé ». Bogdan Chireac explique : « La Roumanie a démontré qu’elle se développait mieux à l’intérieur qu’en dehors des organisations. Nous en avons un argument fort : notre appartenance à l’OTAN. Le refus de l’organisation d’accorder le statut de membre à la Roumanie en 1997 a retardé son chemin vers la civilisation. Nous avons été invités en 2002 et nous avons adhéré en 2004. La Roumanie est à présent un des piliers de l’Alliance. Nous espérons que l’histoire se répétera aussi dans le cas de l’adhésion à l’Union Européenne. Certes, nous nous confrontons à une multitude de problèmes, mais personne ne saurait contester notre qualité d’Européens »¹⁵.

Le président de la Commission européenne José Manuel Barroso a reconnu que l’exécutif de l’UE pourrait bien ne pas donner un feu vert catégorique le 16 mai prochain à l’entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l’UE en janvier 2007. M. Barroso a déclaré devant des membres du Parlement européen que plutôt que de dire clairement si ces pays sont prêts pour l’adhésion, la commission pourrait choisir « une troisième possibilité qui est oui en 2007 si vous faites ceci, ceci et cela ». La Roumanie et la Bulgarie ont été averties à plusieurs reprises qu’elles devaient accélérer leur réforme judiciaire et renforcer leur lutte contre la corruption.

Le risque est que la Roumanie soit perçue comme le nouvel « homme malade d’Europe »¹⁶. L’accession reste l’issue la plus probable. Mais si la Roumanie ne produit les résultats exigés à l’automne 2006, les clauses de sauvegarde pourront être invoqué et repousser l’adhésion. Pourquoi l’UE invoquerait-elle les clauses ? Avant tout, pour protéger son image dans le monde. Dans sa position actuelle, l’UE n’a pas intérêt à monter des signes de trop grande faiblesse en admettant en son sein un membre insuffisamment préparé. Pour la Roumanie, en tout état de cause, un laps de temps supplémentaire d’un an avant l’adhésion l’obligera à se préparer mieux encore. Et il est très probable qu’elle profitera durant cette période d’une assistance financière supplémentaire.

Mais pour l’UE, le report de l’adhésion de la Roumanie ne serait pas forcément la meilleure option. Il pourrait en effet être perçu comme un échec. Sur le plan politique, car l’Union ne négociera pas facilement l’allocation des ressources budgétaires supplémentaires, qui seront possiblement contestées par certains, en particuliers par les dix nouveaux membres de 2004. Au niveau de l’opinion publique, on ne sait comment le report pourra être perçu : l’opinion publique roumaine le vivra-t-elle positivement comme un catalyseur pour la réforme, ou l’interprétera-t-elle comme une mesure punitive ?

Enfin, si aucun « plan de secours » n’est présenté en cas de report, alors, la restriction des clauses de sauvegarde est en quelque sorte non seulement inutile, mais peut aussi se révéler dangereuse pour Bruxelles. L’UE pourrait en effet se trouver dans la position unique d’être poursuivi en justice pour non conformation au Traité d’adhésion¹⁷.

¹⁵ Voir <http://www.rri.ro/index.php?lmb=4&art=13205> [consulté le 20 avril 2006].

¹⁶ Voir http://www.pinnr.com/report.php?ac=view_report&report_id=241 [consulté le 20 avril 2006].

¹⁷ Voir Alexandru Jereb « The road to Europe II : When will the Next Enlargement Occur? », *Southeast European Politics Online*, novembre 2005. Disponible sur www.seep.ceu.hu/archives/issue62/jereb.pdf [consulté le 20 avril 2006].

Programme d'étude IDENTITÉS EUROPÉENNES

Série POLITIQUES

Retrouvez tout l'actualité de l'Institut Thomas More sur www.institut-thomas-more.org

L'Europe, c'est aussi la justice... 4 pistes pour la réforme

Par Claude GIRARD (Note 8, avril 2006, Fr).

Politiques énergétiques européennes: 10 questions, 10 réponses pour l'avenir

Par Hiledegard von LIECHTENSTEIN (Note 7, mars 2006, Fr/Eng).

Vous avez dit conservateur ?

Entretien de Jean-Thomas LESUEUR (« Politique Magazine », mars 2006).

La lente marche du "lobbying d'idées" en France

Article de Jean-Thomas LESUEUR (« La Revue parlementaire », décembre 2005).

One steps forwards...

Article de Jean-Thomas LESUEUR (« PublicAffairs News », octobre 2005).

Quelle politique environnementale pour demain ? Les leçons de l'histoire, les pistes de l'avenir

Rencontre du Comité France, 28 juin 2005, Paris. Intervenants : Emmanuel LE ROY LADURIE et Guillaume SAINTENY.

L'Europe en ballottage – Quelle réponse au Traité constitutionnel européen ?

Rencontre du Comité France, 10 mai 2005, Paris. Intervenants : Marie-France GARAUD et Hervé MARITON.

Chronique des engagements buissonniers : les hommes, la France, la politique

Rencontre du Comité France, 7 décembre 2004, Paris. Intervenants : Denis TILLINAC.

Constitution européenne : l'Europe y trouve-t-elle son compte ?

Par Laurent LEMASSON (Tribune 3, décembre 2004, Fr).

Ce qui ce joue à Kiev

Article collectif (« Le Figaro », 29 novembre 2004). Signataires : Galina ACKERMAN, Mihnea BERINDEI, Alain BESANÇON, Béla BORSI KALMAN, Pascal BRUCKNER, Stéphane COURTOIS, Brice COUTURIER, Chantal DELSOL, Alain FINKIELKRAUT, André GLUCKSMANN, Romain GOUPIL, Anat KALMAN, Stephen LAUNAY, Janos MARTONYI, Jean-François MATTEI, Corentin de SALLE, Françoise THOM, Sabine RENAULT-SABLONNIÈRE, Pierre RIGOULOT, Pedro SCHWARTZ, Ilios YANNAKAKIS.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

disponibles sur notre site Internet ou sur demande à publications@institut-thomas-more.org

L'Europe, c'est aussi la justice... 4 pistes pour la réforme

Claude GIRARD

Note 8 – Fr – Avril 2006

Programme d'études **Identités européennes** Série **Politiques**

Les paradoxes de l'atlantisme français

Jean-Sylvestre MONGRENIER

Article – Eng & Fr – Avril 2006

Programme d'études **L'Europe face au monde** Série **Relations internationales, Géopolitique**

European Energy policies: 10 questions, 10 answers for the future

Hildegard von LIECHTENSTEIN

Note 7 – Eng & Fr – Mars 2006

Programme d'études **Identités européennes** Série **Politiques**

Is NATO the future of Europe? Power and destiny

Jean-Sylvestre MONGRENIER

Tribune 9 – Eng & Fr – Mars 2006

Programme d'études **L'Europe face au monde** Série **Relations internationales, Géopolitique**

Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent pas la responsabilité de l'Institut Thomas More. Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord FORMEL (par mail ou courrier) de l'Institut Thomas More et des auteurs, et faire apparaître LISIBLEMENT sa provenance. Pour toute information, suggestion ou tout envoi de textes, vous pouvez adresser un message à info@institut-thomas-more.org ou téléphoner au + 33 (0)1 49 49 03 30.

Institut Thomas More ASBL © Mai 2006